

IFPS de Saint-Brieuc

CATALOGUE DE FORMATION CONTINUE 2024-2025

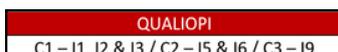


SOMMAIRE

1) INTRODUCTION	4
2) ORGANIGRAMME DE L'IFPS DE SAINT-BRIEUC	5
3) LES FORMATIONS DU CATALOGUE :	
• Assistant de régulation médicale : converser en anglais avec les usagers du SAMU	6
• Assistant de Soins en Gériatrie	7
• Auxiliaire Ambulancier	8
• Personnes habilitées à effectuer des aspirations endotrachéales	9
• Premiers Secours en Santé Mentale	10
• Renforcement des compétences des agents de services hospitaliers et médico-sociaux	11
• Transfusion sanguine pour les infirmiers	12
• Tutorat des élèves aides-soignants en stage	13
• Tutorat des étudiants en soins infirmiers en stage	14
• Validation des Acquis de l'Expérience hybride et groupale du Diplôme d'État d'Aide-Soignant - étape 1/2	15
• Validation des Acquis de l'Expérience hybride et groupale du Diplôme d'État d'Aide-Soignant - étape 2/2	16
4) PLAQUETTE HANDICAP	17
5) L'OFFRE DE FORMATION ET LES INFOS PRATIQUES	19
6) CONTACTS	20

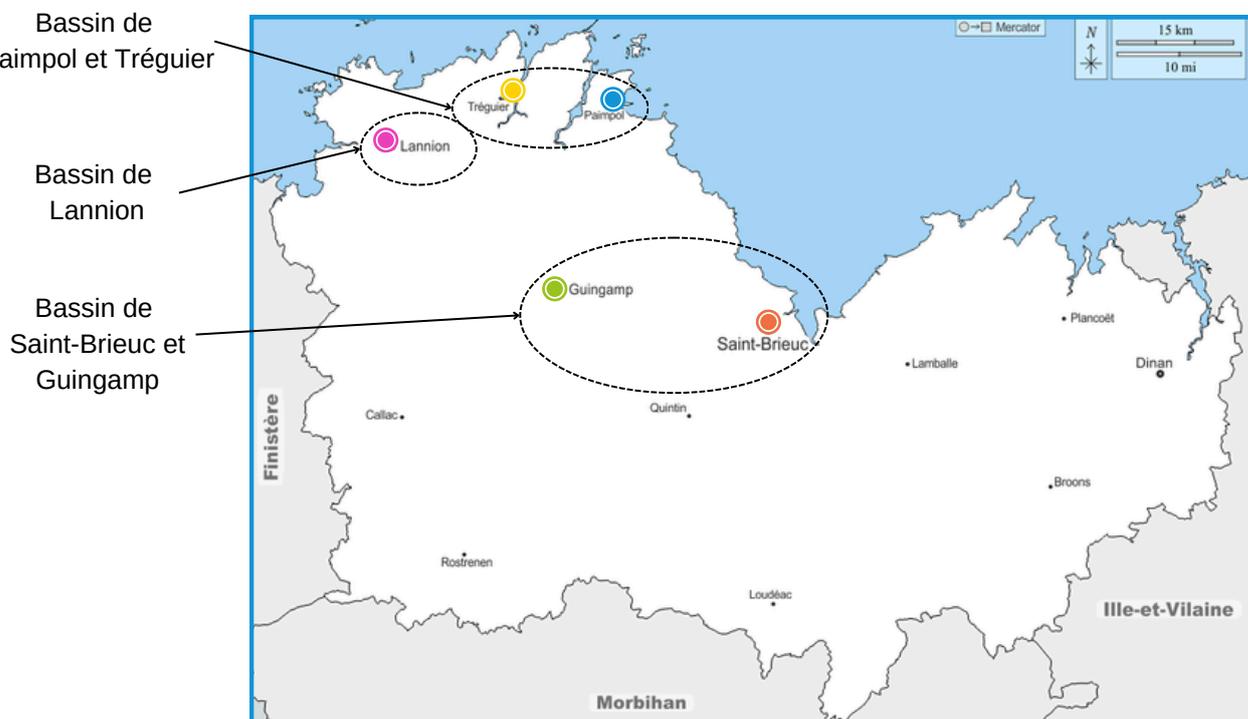


Le Centre Hospitalier de St-Brieuc / Paimpol / Tréguier est certifié Qualiopi pour les actions de formation et les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience



INTRODUCTION

La formation continue, sur le territoire, est organisée autour de trois bassins géographiques :



Depuis 2010, l'IFPS de Saint-Brieuc propose des sessions de formation professionnelle continue, dans un esprit de complémentarité des formations initiales en soins infirmiers, aides-soignants et ambulanciers.

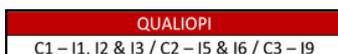
Ces actions de formations visent l'actualisation et le développement des compétences soignantes des professionnels des milieux sanitaires et médico-sociaux.

Les formations sont conçues après l'étude des besoins et des contextes d'exercice des professionnels (réglementaire, réorganisation, évolution des savoirs, offre de soin, contexte sanitaire, social, économique et politique...). Elles s'inscrivent dans le principe de la qualité « du service à rendre à l'Usager ».

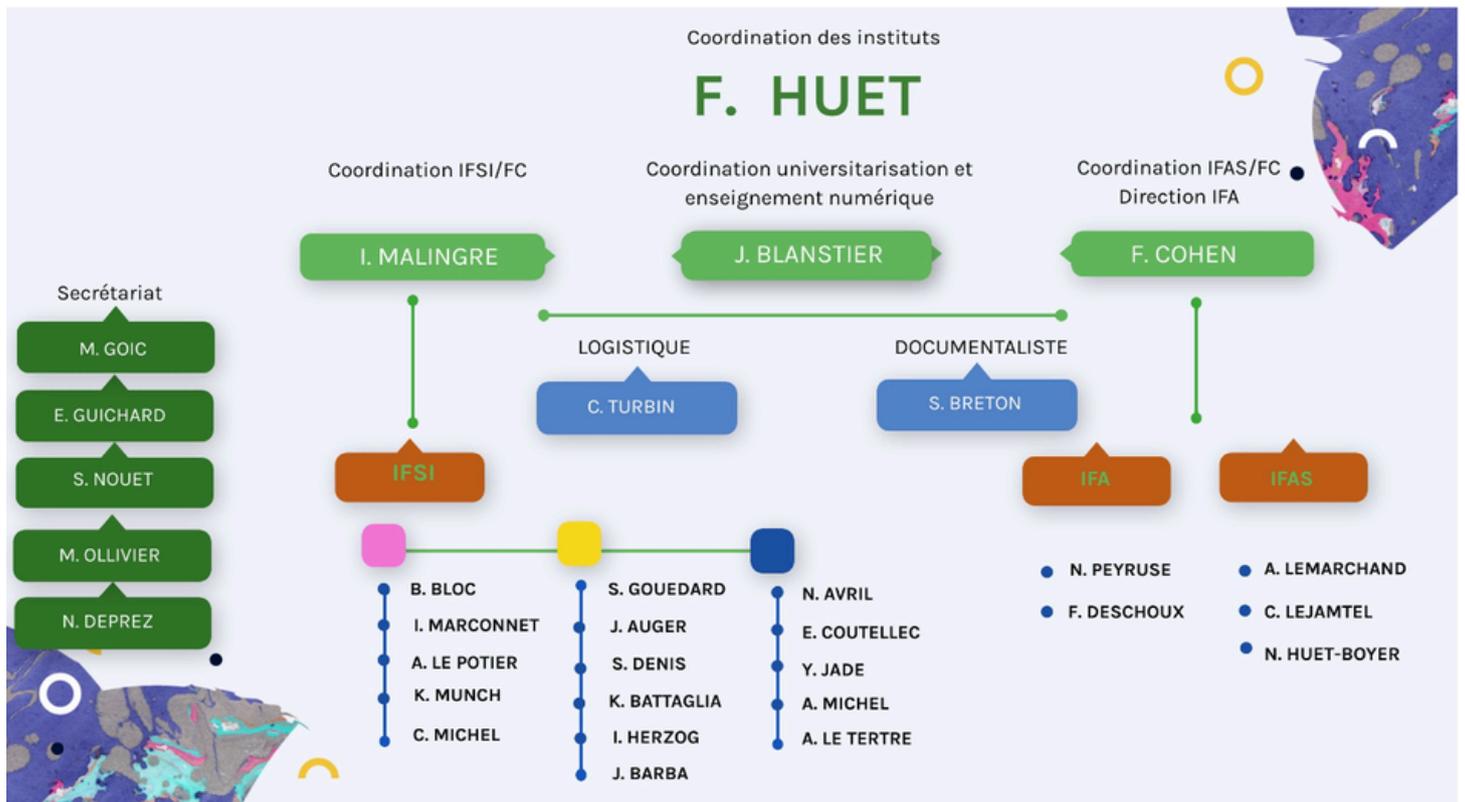
Reconnu pour la qualité de ses ingénieries de formation, l'IFPS est en mesure d'étudier toute demande spécifique de formation et de concevoir le dispositif de formation adapté.



Le Centre Hospitalier de St-Brieuc / Paimpol / Tréguier est certifié Qualiopi pour les actions de formation et les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience



ORGANIGRAMME de l'IFPS de Saint-Brieuc





ASSISTANT DE RÉGULATION MÉDICALE : CONVERSER EN ANGLAIS AVEC LES USAGERS DU SAMU



Public / Pré-requis :

Niveau bac souhaité

Groupe de 5 personnes minimum

Référents :

Administratif : Mme NOUET

Coordinateur : Mr COHEN

Pédagogique : Mr COHEN,

Mme MICHEL



Objectifs :

- Développer en anglais le vocabulaire et la terminologie médicale nécessaires à la description d'une situation d'urgence.
- Être capable de recueillir les informations nécessaires à la prise en charge des requérants anglophones.
- Disposer des éléments de communication orale permettant d'avoir un degré de spontanéité et d'aisance avec un interlocuteur s'exprimant en anglais.



Contenu :

- Vocabulaire : médical, anatomique, grands syndromes, éléments de repérage géographique, numération, alphabet
- Usage de sites Web d'auto-formation



Compétences visées :

Pour être certifiés, les ARM en poste doivent justifier de leur compétence à converser en anglais avec les usagers du SAMU

Objectifs pédagogiques :

En Anglais

- Accueillir
- Localiser
- Déterminer l'urgence
- Guider des gestes secouristes
- Réassurance du requérant

En Français

- Transmettre les informations au médecin régulateur
- Assurer la retranscription dans le dossier de Régulation Médicale

Outils pédagogiques :

- Simulophone
- Écoute et analyse d'appels
- Apports théoriques
- Ateliers d'auto-formation

Évaluation :

- Évaluation formative

Condition d'obtention :

- Présentéisme
- Participation active aux enseignements + évaluations formatives

Durée : 35 heures

Tarif TTC : 780 € / personne

Taux de satisfaction (2024) : 91% (6 stagiaires)

Taux de réussite (2024) : 100 % de délivrance de l'attestation de suivi de la formation (6 stagiaires)

Débouchés : postes sur lesquels ces connaissances théoriques et pratiques sont nécessaires

Employabilité : étude en cours

Formation non éligible au CPF

CALENDRIER



HANDICAP



QUALIOP

C1 - 11, 12 & 13 / C2 - 15 & 16 / C3 - 19

Mise à jour le 30/01/2025



ASSISTANT DE SOINS EN GÉRONTOLOGIE



Public / Pré-requis :

Agents diplômés du secteur sanitaire et social de niveau 3 : aide-soignants, aides médico-psychologiques

Groupe de 8 personnes minimum



Objectifs :

Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne à son domicile, en EHPAD, à l'hôpital en SSR et en USLD :

- Accompagnement, soutien et aide individualisée
- Soins quotidiens
- Réhabilitation et stimulation des capacités
- Communication et relation à l'environnement

Contenu :

- Test de positionnement
- DF 1 : Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne (35h)
- DF 2 : Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie (21h)
- DF 3 : Mettre en place le projet de vie individualisé et les activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues (28h)
- DF 4 : Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé et restaurer ou préserver leur autonomie, et maintenir ou restaurer l'image d'eux-mêmes (28h)
- DF 5 : Réaliser des soins quotidiens dans le respect de la personne, de son autonomie et de son histoire de vie (28h)



DF = Domaine de Formation



Moyens pédagogiques :

- Pratiques simulées
- Jeux de rôles
- Analyse de pratique professionnelle
- Cours théoriques
- Analyse des pratiques professionnelles en lien avec l'alternance entre formation et exercice professionnel



Évaluation :

- Présence et participation active aux 4 semaines de formation

Référents Territoriaux :

Coordination : M. J. BARBA
Pédagogique : Mme K. MÜNCH
Scientifique : Mme C. LE NOUVELLE
Administratif : Mme S. NOUËT

Référents de sites :

Coordination

Paimpol : Mme V. MAHE
Saint-Brieuc : M. J. BARBA

Référents pédagogiques

Paimpol : Mme V. MAHE
Saint-Brieuc : M. J. BARBA

Référents administratifs

Paimpol : Mme M. CHARRON
Saint-Brieuc : Mme S. NOUËT

Durée : 140 heures : 4 semaines de 35h sur 4 mois

Tarif TTC : 1610 € / personne

Taux de satisfaction (2024) : 95% (13 stagiaires)

Taux de réussite (2024) : 100 % de délivrance de l'attestation de suivi de la formation (13 stagiaires)

Débouchés : l'ASG intervient auprès de personnes âgées en situation de grande dépendance et/ou présentant des troubles cognitifs nécessitant des techniques de soins et d'accompagnement spécifiques, soit au domicile au sein d'un SSIAD, soit en établissement, en EHPAD, ou éventuellement à l'Hôpital dans les services de SSR cognitivo-comportementaux et les USLD.

Employabilité : étude en cours

Formation non éligible au CPF

CALENDRIER



HANDICAP



QUALIOP

C1 - I1, I2 & I3 / C2 - I5 & I6 / C3 - I9

AUXILIAIRE AMBULANCIER



Public / Pré-requis :

Groupe de XX stagiaires minimum

Référents :

Administratif : Mme GUICHARD

Coordinateur : Mr COHEN

Pédagogique :

M. DESCHOUX et Mme PEYRUSE

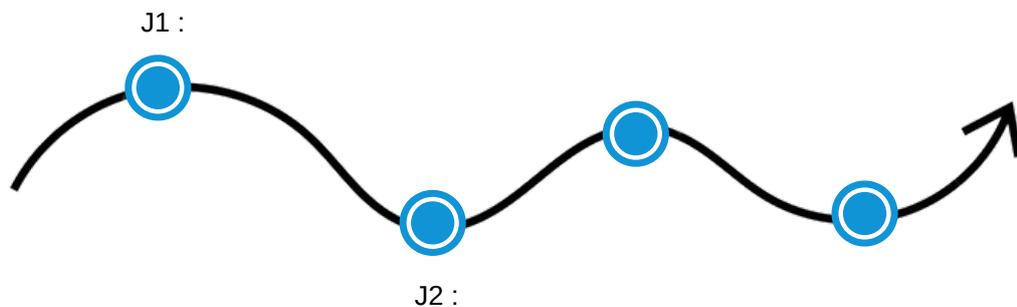
Objectifs :



Contenu :



Programme :



Évaluation :

Durée :

Tarif TTC :

Taux de satisfaction :

Taux de réussite : % de délivrance de l'attestation de suivi de la formation (x stagiaires)

Débouchés :

Employabilité :

Formation non éligible au CPF

CALENDRIER



HANDICAP



QUALIOP1

C1 - I1, I2 & I3 / C2 - I5 & I6 / C3 - I9

Mise à jour le 30/01/2025



PERSONNES HABILITÉES À EFFECTUER DES ASPIRATIONS ENDOTRACHÉALES



Public / Pré-requis :

Toute personne susceptible de prendre en charge les personnes trachéotomisées (Auxiliaires de vie, AS, AES)

Groupe de 5 personnes minimum

Référents :

Administratif : Mme NOUET
Coordinateur : Mme MALINGRE
Pédagogique : Mme MALINGRE



Objectifs :

- Permettre au public concerné d'acquérir les compétences lui permettant de reconnaître une situation de détresse respiratoire et d'être habilité à effectuer des aspirations endotrachéales, en l'absence d'infirmier ou de masseur kinésithérapeute.

Contenu :

- Test de positionnement



Formation théorique :

- Anatomie et Physiologie
- Les pathologies de l'appareil respiratoire
- Techniques d'assistance respiratoire
- Répercussions sociales et psychologiques de l'insuffisance respiratoire, et de la trachéotomie

Formation pratique :

- Apprentissage par simulation au plus proche de la réalité



Évaluation :

- Évaluation théorique : 1 heure
- Évaluation pratique : le troisième jour

Durée : 3 jours (partie théorique = 2 journées + partie pratique = 1 journée)

Tarif TTC : 700 € / personne

Taux de satisfaction (2024) : étude en cours

Taux de réussite (2024) : étude en cours de délivrance de l'attestation de suivi de la formation (x stagiaires)

Débouchés : postes sur lesquels ces connaissances théoriques et pratiques sont nécessaires

Employabilité : étude en cours

Formation non éligible au CPF

CALENDRIER



HANDICAP



QUALIOP!

C1 - 11, 12 & 13 / C2 - 15 & 16 / C3 - 19

Mise à jour le 30/01/2025



Public / Pré-requis :

Tous publics / Aucun pré-requis

Groupe de 10 personnes minimum

Référents :

Administratif : Mme NOUET

Coordinateur : Mr COHEN

Pédagogique : Mme HUET-BOYER



Objectifs :

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale.
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale.
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner de l'information.

Contenu et programme :



- Livret de positionnement
- Prendre confiance dans l'interaction avec des personnes éprouvant un problème ou une crise de santé mentale
- Renforcer l'aide apportée aux personnes en crise ou éprouvant un problème de santé mentale
- Troubles de santé mentale abordés : dépression, troubles anxieux, troubles psychotiques, troubles liés à l'utilisation de substance

Demi-journée 1 :

- 1.1. Introduction à la santé mentale et aux interventions
- 1.2. Introduction aux Premiers Secours en Santé Mentale
 - Cadre des premiers secours / plan d'action AERER
 - Présentation de la dépression

Demi-journée 2 :

- 2.1. Le plan d'action pour la dépression (crise suicidaire)
- 2.2. Les troubles anxieux

Demi-journée 3 :

- 3.1. Le plan d'action pour les troubles anxieux (crise d'attaque de panique, crise après un évènement dramatique)
- 3.2. Les troubles psychotiques

Demi-journée 4 :

- 4.1. Le plan d'action pour les troubles psychotiques
- 4.2. L'utilisation des substances et le plan d'action (crise d'agressivité, urgence médicale)

Validation :

Présence et participation active aux 2 jours de formation
Réponse au questionnaire PSSM sur la plateforme PSSM

Durée : 2 jours (14h)

Tarif TTC : 355 € / personne

Taux de satisfaction (2024) : étude en cours (21 stg)

Taux de réussite (2024) : 100 % de délivrance de l'attestation de formation (11 stagiaires)

Débouchés : postes sur lesquels ces connaissances théoriques et pratiques sont nécessaires

Employabilité : étude en cours

Formation non éligible au CPF

CALENDRIER



HANDICAP





RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES DES AGENTS DE SERVICE HOSPITALIERS ET MÉDICO-SOCIAUX

Public / Pré-requis :

- Agents des services hospitaliers (ASH) ou agents de service exerçant en SAAD, EHPAD ou établissement de santé, public ou privé, justifiant d'au moins 3 mois d'ancienneté, qui seront sélectionnés par leurs employeurs (par entretien de positionnement)
- Pas de condition de qualification pré-requis

Groupe de 8 à 15 personnes

Objectifs :

- Améliorer et sécuriser sa pratique professionnelle auprès des personnes soignées.
- Une posture professionnelle (bienveillance, empathie).
- Protéger la personne âgée (chutes, propagation virus...).
- Capacité à observer, transmettre.
- Organisation du travail en équipe.
- La relation avec les résidents, aidants, membres de l'équipe.
- Éthique professionnelle (confidentialité, secret professionnel, comportement).
- La réalisation de soins : critères de qualité, respect et intimité, soins d'hygiène et de confort, ergonomie.
- Transmission des informations.

Référénts Territoriaux :

Coordination : M. COHEN
Pédagogique : Mme HUET- BOYER
Administratif : Mme NOUËT

Référénts de sites :

Coordination

Lannion : M. GUILLOU
Paimpol/Tréguier : Mme MAHE
Saint-Brieuc : M. COHEN

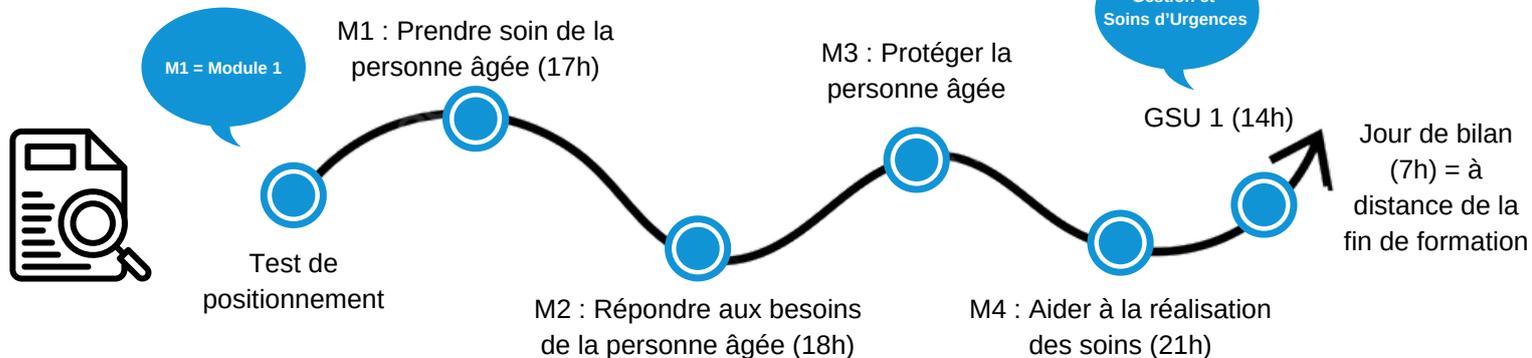
Référénts pédagogiques

Lannion : M. BARBA
Paimpol/Tréguier : Mme BOUVAT
Saint-Brieuc : Mme HUET-BOYER

Référénts administratifs

Lannion : Mme DELEU
Paimpol / Tréguier : Mme MERLE
Saint-Brieuc : Mme NOUËT

Contenu et programme :



Moyens pédagogiques :

- Échanges interactifs entre formateurs et participants
- Apports et réactualisation des connaissances théoriques
- Étude de situations / Travaux pratiques
- Travail individuel et collectif
- Retour sur expériences

Suite de parcours :

Construire un projet professionnel en s'appuyant sur ce parcours pour la formation conduisant au diplôme d'état aide-soignant soit par :

- La consolidation du projet à murir
- L'entrée en IFAS
- La validation des acquis de l'expérience professionnelle

Durée : 84 heures sur 3 périodes distinctes

Tarif TTC : 1033 € / personne

Taux de satisfaction (2024) : étude en cours

Taux de réussite (2024) : 100 % de délivrance de l'attestation de suivi de la formation (19 stagiaires)

Débouchés : postes sur lesquels ces connaissances théoriques et pratiques sont nécessaires

Employabilité : étude en cours

Formation non éligible au CPF

CALENDRIER



HANDICAP





TRANSFUSION SANGUINE POUR LES INFIRMIERS



Public / Pré-requis :

IDE en USLD, médecine, chirurgie, SSR

Groupe de 5 personnes minimum

Référents :

Administratif : Mme NOUET

Coordinateur : Mme MALINGRE

Pédagogique : Mme MALINGRE

Objectifs :

Que chaque IDE soit capable de réaliser un test pré-transfusionnel en respectant les règles de sécurité et en assurant la traçabilité de l'acte :

- Observer la carte de contrôle pré-transfusionnel
- Réaliser un test
- Comprendre la réaction observée
- Analyser et expliquer les résultats



Réaliser toutes les étapes nécessaires en effectuant l'ensemble des contrôles de sécurité et en assurant la traçabilité de l'acte :

- Identifier les règles qui régissent : la commande, le transport, la réception des PSL
- Effectuer en sécurité la pose d'un concentré globulaire
- Assurer la surveillance du patient, avant, pendant et après la transfusion

Contenu :

- Tour de table : expériences de chacun sur la pratique de la transfusion sanguine
- Auto-évaluation individuelle (quiz, tests de connaissances)
- Rappels théoriques sur le sang, les groupes / phénotypes, les PSL, la procédure
- Test de Beth Vincent
- Exercices sur des CUPT déjà réalisés
- Reprise de l'auto-évaluation individuelle



Évaluation :

- Questionnaire d'auto-évaluation



Durée : 4 heures

Tarif TTC : 250 € / personne

Taux de satisfaction (2023) : 89% (6 stagiaires)

Taux de réussite (2023) : 100 % de délivrance de l'attestation de suivi de la formation (6 stagiaires)

Débouchés : postes sur lesquels ces connaissances théoriques et pratiques sont nécessaires

Employabilité : étude en cours

Formation non éligible au CPF

CALENDRIER



HANDICAP



QUALIOP
C1 - I1, I2 & I3 / C2 - I5 & I6 / C3 - I9

Mise à jour le 30/01/2025

TUTORAT DES ÉLÈVES AIDES-SOIGNANTS EN STAGE



Public / Pré-requis :

Professionnels participants à l'accompagnement de l'élève (médical, paramédical et travailleur social)

Groupe de 8 personnes minimum

Référents :

Coordination : Mr COHEN
Pédagogique : Mme LEJAMTEL
Administratif : Mme DESPREZ

Objectifs :

- Maîtriser les concepts et les enjeux du référentiel de formation.
- Mobiliser les fondamentaux de la pédagogie par objectifs.
- Utiliser les méthodes appliquées à l'apprentissage et au tutorat.
- Développer les pratiques en évaluation des compétences.
- Identifier le projet de l'étudiant et sa progression d'apprentissage.
- Accompagner la réalisation d'un projet en lien avec les objectifs définis.
- Faire pratiquer une démarche réflexive dans un contexte de pluridisciplinarité.
- Utiliser les outils du tuteur de stage en connaissant le rôle de chaque intervenant.
- Acquérir une posture de tuteur et créer une dynamique de groupe.

Contenu :

- Test de positionnement
- Accompagnement pédagogique
- Théories d'apprentissage et les différents paliers
- Évaluation des compétences des élèves
- Construction du projet de stage
- Différents acteurs : leurs rôles et missions
- Apport sur les situations professionnelles apprenantes
- Conduite d'entretiens
- Rédaction des différents rapports
- Création d'outils de suivi
- Initiation à la méthode d'analyse des pratiques intervenants

J1 : Apports théoriques

J3 : Pratiques simulées,
études de cas, ateliers

J2 : Apports théoriques,
pratiques simulées,
études de cas

J4 : Cellule analyse de
pratiques pédagogiques :
études de cas

Programme :

Durée : 4 jours (28h (7h x 4) en discontinu)

Tarif TTC : 468 € / personne

Taux de satisfaction : étude en cours

Taux de réussite : étude en cours de délivrance de l'attestation de suivi de la formation (x stagiaires)

Débouchés : postes sur lesquels ces connaissances théoriques et pratiques sont nécessaires

Employabilité : étude en cours

Formation non éligible au CPF

CALENDRIER



HANDICAP



QUALIOP

C1 - I1, I2 & I3 / C2 - I5 & I6 / C3 - I9

Mise à jour le 30/01/2025



TUTORAT DES ÉTUDIANTS EN SOINS INFIRMIERS EN STAGE



Public / Pré-requis :

Infirmiers accompagnant les étudiants (fonction de tuteur, de professionnel de proximité)

Groupe de 7 personnes minimum

Référents :

Administratif : Mme NOUET
Coordinateur : Mme MALINGRE
Pédagogique : Mme MALINGRE

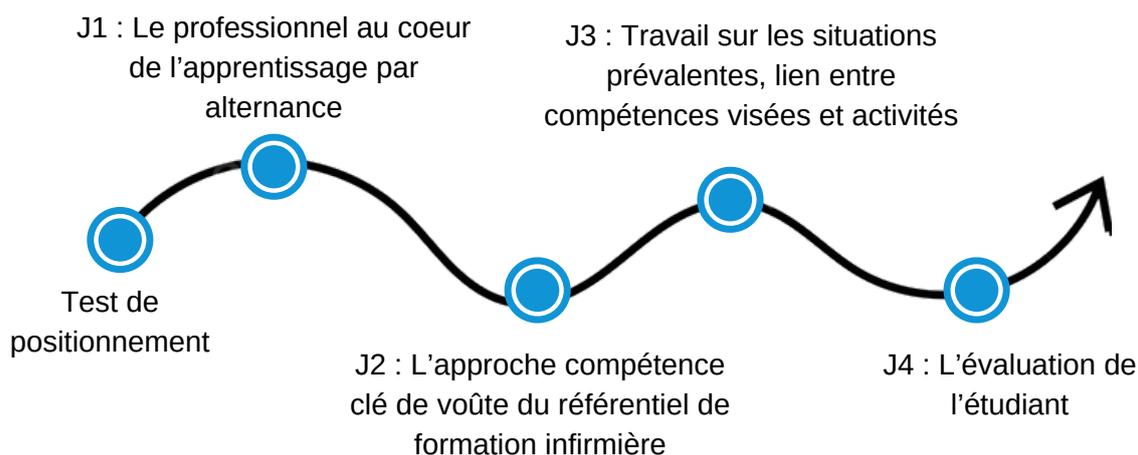


Objectifs :

Optimiser la qualité de l'encadrement en stage des étudiants.

- Préciser les rôles et missions des acteurs de l'encadrement (tuteurs, professionnels de proximité).
- Améliorer la pertinence des évaluations en stage.

Contenu et programme :



Inscriptions :

- Inscriptions extérieures au Centre Hospitalier de Saint-Brieuc : Contacter le secrétariat de l'IFPS de Saint-Brieuc
- Inscriptions internes au Centre Hospitalier de Saint-Brieuc sur l'intranet : Gesformweb

Durée : 4 jours

Tarif TTC : 468 € / personne

Taux de satisfaction (2024) : 93% (40 stagiaires)

Taux de réussite (2024) : 100 % de délivrance de l'attestation de suivi de la formation (40 stagiaires)

Débouchés : postes sur lesquels ces connaissances théoriques et pratiques sont nécessaires

Employabilité : étude en cours

Formation non éligible au CPF

CALENDRIER



HANDICAP



QUALIOP
C1 - I1, I2 & I3 / C2 - I5 & I6 / C3 - I9

Mise à jour le 30/01/2025



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE HYBRIDE ET GROUPELE DU DIPLÔME D'ÉTAT D'AIDE-SOIGNANT - ÉTAPE 1 SUR 2



Public / Pré-requis :

ASH

Référents :

Administratif : Mme NOUET
Coordinateur : Mr COHEN
Pédagogique : Mme COHEN

Objectifs :

Valider les acquis de l'expérience en lien avec les activités :



- **Domaine d'activités 1** : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités.
- **Domaine d'activités 4** : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités de soins, au lieu et aux situations d'intervention.
- **Domaine d'activités 5** : Transmission, quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations recueillies pour maintenir la continuité des soins et des activités.

Contenu et programme :

A l'issue de l'étape de positionnement, l'équipe vous proposera un parcours de 94h composé de :



- Aide à la démarche du livret 1
- Accompagnement individuel et groupal à l'écriture de l'expérience - livret 2
- Apports théorico-pratiques blocs 1, 4 et 5
- Accompagnement de la Formation en Situation de Travail (AFEST)
- Préparation à l'entretien

Validation :

Par le jury de la DREETS de ces trois blocs

Suite de parcours :

- **Bloc 2** (Accompagnement et soins de la personne dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale)
- **Bloc 3** (Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention)

Durée : 94 heures => Cours VAE (70h) / AFEST (24h)

Tarif TTC : 5074 € / personne

Taux de satisfaction (2022) : 100% (6 élèves)

Taux de réussite (2022) : 100 % 6 élèves)

Débouchés : DEAS

Employabilité : étude en cours

Formation non éligible au CPF

CALENDRIER



HANDICAP



QUALIOP

C1 - 11, 12 & 13 / C2 - 15 & 16 / C3 - 19

Mise à jour le 30/01/2025



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE HYBRIDE ET GROUPELE DU DIPLÔME D'ÉTAT D'AIDE-SOIGNANT - ÉTAPE 2 SUR 2



Public / Pré-requis :

ASH ayant validé les blocs 1, 4 et 5 du DEAS



Objectifs :

Valider les acquis de l'expérience en lien avec les activités :

- **Bloc 2** : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale)
- **Bloc 3** : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention)



Contenu et programme :

- Cf référentiel de formation du Diplôme d'Etat d'Aide Soignant 2021

Validation :

de ces 2 blocs conformément aux recommandations du référentiel de formation DEAS 2021 à l'IFAS et certification par la DREETS.

Référents Territoriaux :

Coordination : M. COHEN
Pédagogique : Mme LE MARCHAND
Administratif : Mme NOUËT

Référents de sites :

Coordination

Lannion : M. GUILLOU
Paimpol/Tréguier : Mme MAHE
Saint-Brieuc : M. COHEN

Référents pédagogiques

Lannion : M. BARBA
Paimpol/Tréguier : Mme BOUVAT
Saint-Brieuc : Mme LE MARCHAND

Référents administratifs

Lannion : Mme DELEU
Paimpol : Mme PICHODOU
Saint-Brieuc : Mme NOUËT
Tréguier : Mme MERLE

Durée : 94 heures => Cursus VAE (70h) / AFEST (24h)

Tarif TTC : 5074 € / personne

Taux de satisfaction (2022) : 100% (6 élèves)

Taux de réussite (2022) : 100 % (6 élèves)

Débouchés : DEAS

Employabilité : étude en cours

Formation non éligible au CPF

CALENDRIER



HANDICAP



QUALIOP

C1 - 11, 12 & 13 / C2 - 15 & 16 / C3 - 19

Mise à jour le 30/01/2025

Le saviez-vous ?



50% — Un **actif** sur deux sera confronté à une situation de handicap au cours de sa vie active.



1% — Parmi les personnes en situation de handicap, seulement **1 % sont en fauteuil roulant**.



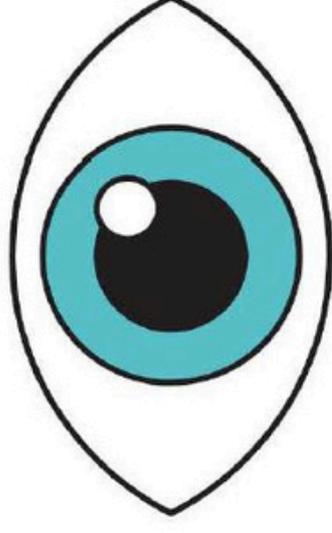
80% — **80% des handicaps sont invisibles**.



15% — Seulement **15 % des handicaps sont acquis à la naissance** ou pendant l'enfance.



Aidez-nous à vous aider.
Faites-vous connaître auprès de votre Référent Handicap !



HANDICAP

Un autre regard

Anticiper les difficultés pour favoriser les conditions d'exercice de

vosre métier

Les personnes bénéficiant d'une RQTH n'ont aucune obligation d'en faire part à leurs collègues, leur supérieur ou au service des ressources humaines. Cependant, déclarer son handicap permet à l'établissement de mettre en œuvre des mesures d'accompagnement ou de compensation si nécessaire.

Se déclarer permet souvent de dissiper des malentendus et de restaurer l'égalité des chances car le manager est alors en mesure d'adapter ses demandes et sa manière d'accompagner la carrière du collaborateur en situation de handicap.

Le handicap au travail : parlons-en !

POUR EN SAVOIR PLUS

Natacha L'Hostis

Référente handicap & maintien dans l'emploi

GHT d'Armor

CONTACT

☎ 02.96.01.75.88

✉ natacha.lhostis@armorsante.bzh

Reconnus handicapés ?

Et puis quoi encore ?

Le statut de travailleur handicapé ouvre des droits et avantages de natures diverses :

vos accès à l'emploi est facilité

- Aménagement des épreuves des concours,
- Recrutement direct possible par la voie contractuelle.

vos travail est organisé en fonction des conséquences de votre handicap

- Temps partiel de droit,
- Aménagement du poste de travail (siège ergonomique, télé-agrandisseur, logiciels adaptés, prothèse auditive...)

vos carrière professionnelle est adaptée

- Priorité à la mobilité (en fonction de l'adéquation postes/compétences et des postes vacants),
- Contrat d'apprentissage : pas de limite d'âge

des interlocuteurs privilégiés à vos côtés

- Référent handicap de votre structure
- Médecin du travail/équipe santé au travail
- Ergonome

En informant votre employeur (référent handicap), de votre situation, vous lui permettez :

- de déclencher des dispositifs de financement afin de faciliter votre maintien dans l'emploi, votre travail au quotidien (*par le biais, par exemple d'un aménagement du poste*)
- de répondre à son obligation légale d'employer des personnes en situation de handicap

La Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)

Comment ça marche ?



Tout le monde sera au courant ?

La déclaration de travailleur handicapé relève d'une démarche **personnelle, individuelle et volontaire**. Vous pouvez l'engager à tout moment auprès du Référent Handicap, qui vous assure une totale **confidentialité** des échanges.



Ok... Mais concrètement, qu'est ce que je dois faire ?



Un exemple parmi tant d'autres ...



Le handicap n'est pas toujours tel qu'on l'imagine

Le handicap n'est pas synonyme de personne en fauteuil roulant.

Handicap : « toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ».

Article L114 : Code de l'action sociale et des familles

Il peut aussi s'agir de :

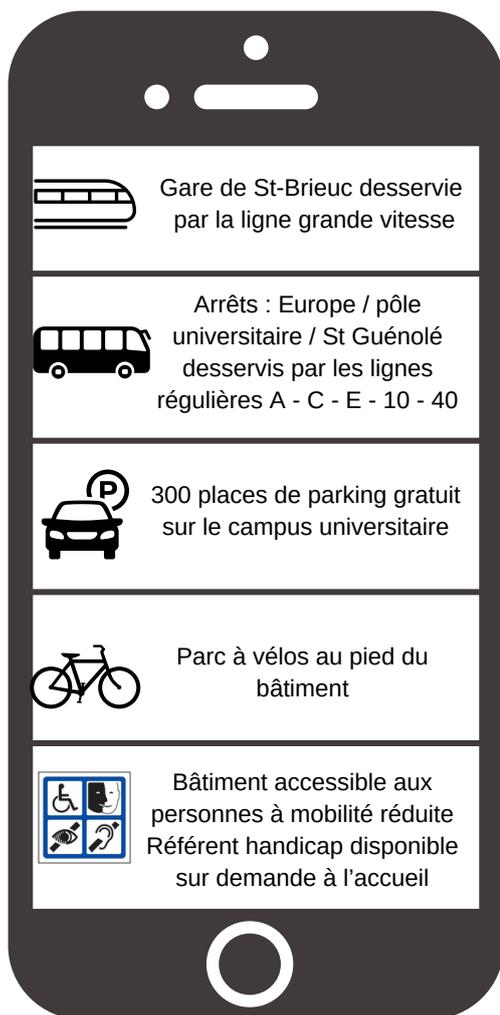
- Lombalgie, hernie discale, amputation, atrophie d'un membre, ...
- Malvoyance, cécité, troubles de l'audition, surdité, limitations au niveau du toucher, de l'odorat, du goût.
- Sclérose en plaques, diabète, cancers, maladies cardiovasculaires, SIDA, allergies respiratoires, alcoolisme, ...
- Dépression, troubles obsessionnels compulsifs, schizophrénie, psychoses, névroses, ...
- Troubles de l'apprentissage, de la mémoire, du langage.

Le handicap : une question de contexte

Le handicap se définit par rapport à un environnement de travail. Une déficience donnée, créera une situation de handicap ou non en fonction des contraintes propres à l'activité de la personne concernée.

L'OFFRE DE FORMATION ET LES INFOS PRATIQUES

<p>Formateurs en activité et experts de leur discipline</p>	<p>Locaux aux technologies innovantes Salles de simulation avec dispositifs vidéos et équipements récents</p>
<p>Exigence qualité Formations organisées dans le cadre des bonnes pratiques professionnelles</p>	<p>Pédagogies actives / hybrides Analyse de pratique, jeux de rôles...</p>



En relation avec l'avis de la MDPH, l'institut organise les conditions favorables au suivi de la formation et aux évaluations pour les stagiaires qui le sollicitent. Le référent handicap du GHT d'Armor peut également être sollicité par le stagiaire qui le souhaite

HANDICAP



Directrice IFPS : Françoise HUET
Directeur IFA / Coordinateur IFAS : Franck COHEN
Cadre supérieur / Coordinateur IFSI : Isabelle MALINGRE
N°SIRET : 262 200 090 002 29
N°DPC du CH St-Brieuc : 1742
N° d'agrément : 5322P009922

Restauration sur le site de l'IFPS

Possibilité d'acheter votre déjeuner auprès des commerces ou de prévoir votre repas froid. La configuration des lieux ne permet pas de restaurer sur place le midi.

Le Centre Hospitalier de St-Brieuc / Paimpol / Tréguier est certifié Qualiopi pour les actions de formation et les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience

Institut de Formation aux Professions de Santé

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi (8h30-17h) et
le vendredi (8h30-16h30)

Établissement du Centre Hospitalier de Saint-Brieuc
2 Esplanade des Prix Nobel
22000 Saint-Brieuc

Téléphone : 02 96 01 70 28

Mail : ifps.stbrieuc@armorsante.bzh
Site internet : www.ifps-stbrieuc.fr